



Medianext TV obtient le premier prêt de screen.brussels business

La nouvelle ligne de financement des entreprises audiovisuelles bruxelloises

Géré par finance.brussels/groupe SRIB, le fonds « screen.brussels business » dédié exclusivement aux entreprises audiovisuelles bruxelloises a accordé son premier prêt de 100.000 euros à Medianext TV, société de production innovante. Cette intervention financière vise à soutenir la croissance de ses principales activités et contribue au développement du secteur audiovisuel de la Région.

finance.brussels/groupe SRIB soutient déjà le secteur de l'audiovisuel et est par ailleurs actionnaire du fonds Star't Invest depuis 2014. De surcroît, en mai 2016, pour stimuler l'économie culturelle et créative bruxelloise, et mettre en place les actions prioritaires de la « Stratégie 2025 », le gouvernement bruxellois s'est engagé à améliorer la lisibilité de l'offre audiovisuelle bruxelloise en créant la nouvelle plateforme de soutien « screen.brussels » et ses 4 composantes : screen.brussels fund, screen.brussels commission, screen.brussels cluster et screen.brussels business. Chaque structure a un rôle précis.

Logée au sein du pôle de financement régional et alimentée pour le moment à hauteur de 1 million d'euros, screen.brussels business propose pour sa part des solutions de financement aux entreprises qui créent, produisent, post-produisent, distribuent, diffusent, archivent tous types de contenus pour tous types de supports audiovisuels (télévision, cinéma, ordinateur, tablette, smartphone...).

« Nous avons voulu renforcer le soutien au secteur audiovisuel par un financement conséquent, d'une part pour les entreprises qui y sont actives, et d'autre part pour les œuvres et les productions qui génèrent un retour économique important. Ainsi, screen.brussels s'appuie sur plusieurs intervenants coordonnés qui agissent en fonction de leurs missions spécifiques. Bien entendu screen.brussels business agira en cohérence avec les autres acteurs du concept screen.brussels mais également en partenariat avec d'autres intervenants », a déclaré Didier Gosuin, Ministre bruxellois de l'Economie.

« L'objectif de ce nouveau fonds est d'augmenter les moyens mis en œuvre et de permettre une meilleure visibilité de l'action publique en faveur de ce secteur », a confié Serge Vilain, Président du Comité de Direction de finance.brussels/groupe SRIB. Et de préciser « Medianext TV est active dans la conception et la production de séries TV et de documentaires depuis 7 ans. Elle affiche un historique financier sain et ses perspectives de développement paraissent intéressantes ».

Créée en 2009 par Grégory Goethals et Cédric Donnet, la société de production bruxelloise Medianext apporte au départ des solutions de communication audiovisuelle pour les entreprises. Elle lance ainsi la Web TV des Notaires, réalise des spots publicitaires pour Immoweb et produit des vidéos en mandarin avec l'AWEX. Depuis 2015, l'équipe est coachée par Jean-Guillaume Zurstrassen, cofondateur de Skynet et de Keytrade Bank, dans le cadre du réseau Entreprendre Bruxelles.

En 2014, Medianext TV intensifie ses activités et installe ses bureaux dans le bâtiment de son partenaire historique, RTL Belgium. Son cœur de métier bascule vers les programmes TV. Medianext TV livre des émissions clé sur porte pour RTL TVi (Club Miami, RTL 60 ans ...). Lors de chaque MIP à Cannes, l'entreprise bruxelloise distribue également un large catalogue de programmes belges pour les marchés étrangers.

Un an plus tard, l'ouverture de la loi Tax Shelter aux documentaires TV pousse Medianext à se lancer sur ce créneau. La production de Success Story, série consacrée aux entreprises belges de réputation mondiale, démarre au printemps 2016. Préfinancé par Medianext, c'est l'un des tous premiers programmes de télévision conçus avec le tax shelter. Cette série documentaire est également produite pour le marché flamand.

« finance.brussels, par sa ligne screen.brussels business nouvellement mise en place au profit du secteur audiovisuel, devient un partenaire structurel de Medianext. Ce soutien intervient à un moment clé - le lancement du pôle documentaire - et nous permet de financer notre croissance », a souligné Cédric Donnet.

Medianext TV se distingue par une envie d'innover au travers de nouvelles expériences télévisuelles. Elle a ainsi lancé l'an dernier un service de communication dédié aux seniors trop fragiles pour s'exprimer directement sur internet. Ce service est mis en place au travers de l'émission quotidienne Souvenir éternel diffusée sur RTL TVi.

screen.brussels business en pratique ?

Entreprises soutenues :

- Entreprises de post-production image et son
- Sociétés de production de formats télé
- Sociétés de production de fictions à vocation commerciale
- Producteurs de formats spéciaux (show, muséologie, parc d'attraction, réalité virtuelle, gaming...)

Conditions d'éligibilité :

- Installées dans la Région de Bruxelles-Capitale
- En phase de démarrage
- En phase de développement
- Constituées sous la forme juridique d'une S.A. ou d'une S.P.R.L

Types d'intervention :

- Prêt
- Les modalités pratiques d'intervention sont établies sur mesure, au cas par cas, en fonction du risque associé au projet et des capacités prévisionnelles de remboursement de l'entreprise, et ce, après analyse d'un business plan élaboré par le porteur de projet.

Plus d'infos ?

- Cédric Donnet, co-CEO de Medianext TV, 0474/20 31 08
- Anna Mellone, attachée de presse du Ministre Didier Gosuin, 0474/39 17 70
- Mélusine Baronian, Responsable communication finance.brussels, 0477/55 83 32